

COMPTE RENDU

CAPA du 25 juin 2015

Académie de Toulouse

Nous avons demandé plus de transparence dans la procédure de recrutement pour les postes de l'enseignement supérieur. (voir déclaration préalable ci dessous). Un poste est gelé à l'UPS sur la décision du président de l'université et sera proposé à un lauréat du concours.

La création de poste, BRIEP, recrutement sur entretien, du collège Rosa Parks sera pourvu par une personne venant de la FPH.

Il n'y a pas eu de candidat pour le concours réservé. Le poste du lycée Monteil à Rodez est transformé en poste d'externat ainsi que le poste ainsi que le LPO Charles De Gaulle à Muret.

A l'issue de la CAPA il n'y a pas de postes restants. Il est possible que certains postes se libèrent dans les prochains jours. Pour les personnes qui ont participé au mouvement et qui n'ont pas obtenu satisfaction peuvent demander un délégation rectorale.

Les titularisations :

4 stagiaires étaient proposé(e)s à la titularisation.

Les mutations :

87 collègues avaient fait une demande de mutation

18 collègues ont demandé à entrer dans notre académie (notre académie avait la possibilité d'en accueillir que **4**)

12 collègues de l'académie ont obtenu satisfaction donc **2** réintégrations

4 collègues entrent dans notre académie

NOM-PRENOM	NOUVELLE AFFECTATION
1. Canovas Beata	LP Bagnères de Luchon
2. Casella Giuseppina	Collège du Montalet Lacaune
3. Clere Typhaine	Collège Jean Jaures Castres
4. Devin Karine	Collège J.Prévert St orens
5. Dupuis Véronique	Collège J.J Fauries Montcuq
6. Escalle Gaëlle	LP Charels De Gaulle Muret
7. Gadras Marie-dominique	Clg jean Monnet Castres
8. Gambarini Caroline	Clg D'Olt Puy l'Evêque
9. Gay Céline	Clg de la Bastide Rouairoux
10. Giroud Marie-Françoise	Clg de Lautrec
11. Govin Virginie	Collège de Verfeil
12. Hannaux Muriel	LP Louis Vicat Souillac
13. Marion Marie	LP René Bonnet Toulouse
14. Salbacagaray Anne	Clg de Bellefontaine Toulouse
15. Sauzedde Cécile	Clg George Sand Toulouse
16. Vigier Cécile	Clg E. Badinter Quint Fonsegrives

Intégration dans le corps des INFENES :

1 collègue a demandé **une intégration** dans le corps infirmier de l'Éducation nationale et l'obtient.

Déclaration préalable CAPA du 25 juin 2015

Postes dans le supérieur

Depuis plusieurs années les personnes ayant sollicité un poste dans l'enseignement supérieur n'ont ni été appelées pour un entretien ni obtenu de réponse alors qu'il y a eu des postes qui se sont libérés notamment après des départs à la retraite. Nous demandons une information plus claire au moment de la vacance de ces postes.

Régime indemnitaire

La RIFSEEP s'appliquerait aux personnels infirmiers en janvier 2016. Le SNIES UNSA Éducation, sollicite une concertation avec les organisations syndicales représentatives.

Avancement

La carrière des infirmiers de l'Éducation Nationale est sur trois grades quand l'hospitalière n'en compte que deux. Le SNIES UNSA Éducation demande une fusion rapide avec la grille de la fonction publique hospitalière.

Missions

La circulaire des missions est en phase finale. Le gouvernement souhaite une publication pendant l'été avec application à la rentrée 2015.

Pour le **SNIES UNSA Éducation** qui défend les postes mixtes, le suivi infirmier du 1er degré doit être davantage affirmé.

Un arrêté ministériel définira une visite médicale pour la 6^{ème} année (grande section) et un dépistage infirmier pour la 12^{ème} année (6ème). Entre ces 2 bilans, l'infirmière organiserait «si besoin est» dicit le projet ministériel, une consultation ou un suivi.

Nous exigeons la définition d'un temps de présence entre le 1^{er} et le 2nd degré, afin de nous assurer de la faisabilité de ces besoins de consultations ou de suivis.

Nous tenons à remercier les personnels de la DPAE2 pour leur écoute et leur disponibilité.

Les commissaires paritaires

**Christine Drappier
Catherine Fondeneige
Marie-Pierre Rouanet-Gianazza
Agnès Despaux**